



PROCES-VERBAL

Assemblée générale ordinaire 2015

18 novembre 2015 à Sâles (Gruyère)

Présidence : M. Thierry Monod
Procès-verbal : Mme Valérie Dall'Aglio
Excusées : Mmes Françoise Butty et Marie-Claire Magnin

La séance est ouverte à 20h06 dans la salle de l'AES du Foyer St-Joseph à Sâles, en présence de 14 personnes conformément à la liste de présence annexée au présent procès-verbal.

Le Président suit l'ordre du jour figurant sur la convocation à l'Assemblée générale.

1- Message de bienvenue du Président et ouverture de l'Assemblée Générale

Les présences de Mme Corinne Pittet, Conseillère communale de Sâles, de M. Jean-Pierre Valiante, Conseiller communale de Vaulruz, de Mme Maria-Elena Monney, Responsable d'établissement pour les écoles de Sâles et Vaulruz, de Mme Marie-Claude Descloux, Présidente du Foyer-St-Joseph sont saluées.

Le président salue l'assemblée et remercie chaleureusement le Foyer qui fournit gracieusement les locaux ainsi que l'apéritif de la présente Assemblée Générale.

2- Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée générale approuve l'ordre du jour à l'unanimité des membres présents.

3- Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 19 nov. 2014

Le PV de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité des membres présents.

4- Rapport d'activité

Le président présente son rapport annuel. Il passe en revue les points importants de l'année :

- *Réorganisation de l'animation de l'AES*

La direction du Foyer St-Joseph a réorganisé son équipe d'animation qui n'est ainsi plus commune avec celle de l'AES. La gestion des salaires est reprise par la Commune de

- Sâles. Une nouvelle animatrice est engagée. La convention entre le Foyer et l'AES a été adaptée en conséquence.
- *Nouvelle outil informatique pour la gestion de l'AES :*
Le nouveau programme informatique n'est pas encore entièrement maîtrisé. Le Comité s'excuse pour les éventuelles erreurs survenues dans le cadre des saisies des données.
 - *Extension des plages horaires d'ouverture de l'AES*
Le dernier sondage réalisé ne nous donne pas la possibilité d'ouvrir le matin faute d'inscriptions en suffisance.
Le Comité envisage la possibilité d'une ouverture étendue de 30mn le soir car il arrive fréquemment que des familles viennent récupérer leur enfant vers 18h15-18h20.
 - *Nouvelles prestations envisagées*
L'AES évolue et a la volonté de proposer de nouvelles prestations avec un développement de la partie qualité, activités, concept d'accompagnement.
 - *Locaux :*
Les locaux deviennent étroits et le président demande à Madame Marie-Claude Descloux, quand les travaux de rénovation/agrandissement du foyer sont prévus. Les travaux de rénovation et d'extension du Foyer libèreraient les deux chambres au sous-sol qui permettrait à l'AES de s'agrandir.
Le projet avance et un budget devrait être présenté à l'Assemblée Communale au printemps. Pas de réalisation avant 2 années.
 - *Comptes déficitaires*
Pour la première fois depuis la création de l'AES, nous assumons un déficit. Ce dernier est dû à une baisse de fréquentation « exceptionnelle » pendant l'année 2014-2015. Deux familles ont quitté l'AES. Les premiers chiffres de l'année 2015-16 montrent que le taux de fréquentation est à nouveau en augmentation.
 - *Renouvellement progressif de tous les membres fondateurs de l'AES*
4 membres nous ont quitté en l'espace de 2 ans. Lorsque les enfants quittent l'AES pour le CO, les parents quittent généralement le Comité pour laisser leur place aux nouveaux membres.
 - *Statistiques :*
La répartition des heures consommées entre les deux Communes, soit 40% pour Vaulruz et 60% pour Sâles, reste stable.

5- Rapport financier

Madame Annick Pasquier, Caissière du Comité, présente son rapport annuel, lequel est annexé au présent procès-verbal :

Total des produits : CHF 62'198.50

Total des charges : CHF 67'313.80

Déficit : CHF 5'115.30

Quelques précisions sont apportées :

- Une baisse de la fréquentation de l'AES a été constatée sur cet exercice budgétaire
- 27 familles ont cotisé
- Formations : dépense de 300 chf pour des cours de Samaritain spécial enfants
- Les frais de « repas du personnel » correspondent au coût des repas des animatrices et apprenties
- L'augmentation des frais du Comité est notamment due au départ de plusieurs membres. En effet, les membres bénévoles reçoivent un cadeau de départ lorsqu'ils quittent le Comité (maximum 50 CHF par année prestée). Un cadeau a également été offert pour la naissance du petit Joshua (fils d'Esther Bauer)
- Madame Brigitte Rouiller (2^e animatrice depuis le 1^{er} janvier 2015) va démarrer sa formation d'intervenante en accueil extra-scolaire. La réserve de formation va donc fondre rapidement.
- On constate un trop-perçu pour la Commune de Vulruz s'élevant à CHF 2'128.50. Cette somme sera reversée à la Commune.

Approbation des comptes et décharge au Comité

Madame Sabine Castella, 2^e vérificatrice des comptes, lit le rapport de vérification. Elle remercie Madame Annick Pasquier pour son travail et propose à l'assemblée générale d'approuver le document.

Il est passé au vote ; l'assemblée générale approuve la proposition des réviseurs et les comptes 2014-2015 à l'unanimité des membres présents.

Décharge du Comité : vu le rapport des réviseurs des comptes, le Président propose à l'assemblée générale de donner décharge au Comité pour l'exercice 2013-2014 ce qui est accepté à l'unanimité.

6- Présentation du budget 2015-16

Monsieur Thierry Monod présente le budget 2015-2016, lequel est annexé au présent procès-verbal :

Total produits : CHF 79'645.00

Total charges : CHF 81'080.00

Déficit : CHF 1'435.00

Ce budget se base sur les hypothèses suivantes :

- Augmentation des subventions des Communes : 42.69% contre 40% l'année précédente
- Augmentation de la fréquentation (+15 enfants)
- Nouvelle assiette fiscale pour la participation des parents (les années précédentes, la ligne de la déclaration prise en compte, était une ligne après déductions. Ce ne sera plus le cas)
- Nouvelle organisation avec meilleure maîtrise des coûts
- Formation de Madame Brigitte Rouiller
- Coût de l'outil informatique (CHF 1'000 de coût d'hébergement annuel)

7- Approbation du budget 2015-16

Le budget est passé au vote ; l'assemblée générale l'approuve à l'unanimité des membres présents, sous réserve que les Communes acceptent l'augmentation de leur subvention.

8- Démissions et élection des membres du Comité

Le Président annonce les démissions de Monsieur François Heusch et de Madame Annik Pasquier qui sont chaleureusement remerciés pour leur travail.

Il présente les candidatures de :

- Madame Sophie Cattin de Vaulruz, qui bénéficie d'une formation de travail social de l'Uni de Fribourg et est actuellement cheffe de projet dans la lutte contre les violences domestiques, dans le canton de Vaud.
- Madame Céline Zengaffinen de Vaulruz, éducatrice diplômée depuis 2012, qui travaille à Bloney dans une structure d'accueil auprès d'enfants âgés de 2 à 3 ans.
- Monsieur Sébastien Regamey de Maules, expert fiduciaire, associé dans une fiduciaire de la Riviera vaudoise.

Aucune objection n'étant émise, les 3 nouveaux membres sont élus pour une durée de deux ans.

9- Election des vérificateurs

Le Président s'adresse à l'assemblée pour l'élection du poste de suppléant.

Monsieur Jean-Pierre Valiante est élu suppléant.

10- Divers et remerciements

Monsieur Jean-Pierre Valiante, au nom de la Commune de Vulruz, remercie le Comité pour son excellent travail et sa collaboration en toute transparence. Il souligne la qualité des prestations des animatrices et se réjouit de voir que Vulruz est très bien représenté au sein du Comité ainsi que des animatrices.

Madame Katia Barone demande à partir de quand l'AES étendra ses horaires jusqu'à 18h30, car des parents lui posent souvent la question. Le Président répond que la décision sera prise prochainement par le Comité et en étroite collaboration avec la direction du Foyer.

11- Liste des présences :

Thierry Monod ; Annick Pasquier ; Esther Bauer ; Valérie Dall'Aglio ; Martine Seydoux ; Sophie Cattin ; Sébastien Regamey ; Céline Zengaffinen ; Brigitte Rouiller ; Katia Barone ; Sabine Castella ; Jean-Pierre Valiante ; Corinne Pittet ; Madame Monney